

Comment Paris va devoir s'adapter à 50 °C

Une mission d'information formule 85 recommandations pour éviter que la capitale ne devienne inhabitable une partie de l'année

Faut-il fuir, cuire ou agir ? Les élus de la mission d'information et d'évaluation (MIE) du Conseil de Paris intitulée « Paris à 50 °C » ont choisi la troisième option, en concluant six mois de travaux, vendredi 14 avril. Ses membres, issus de l'ensemble des groupes politiques, proposent 85 recommandations pour éviter que la capitale ne devienne inhabitable à moyen terme. Alors que les canicules vont s'intensifier et se multiplier du fait du dérèglement climatique, « c'est un autre modèle urbain qu'il faut dessiner », selon le rapport, que *Le Monde* a pu consulter. Provoquer un « big bang de la rénovation thermique du bâti », végétaliser les rues, éclaircir les toits, adapter le travail, renoncer à certains festivals l'été ou encore promouvoir la baignade : les préconisations sont multiples. Certaines nécessitent peu d'argent et peuvent être mises en place facilement. Mais beaucoup représentent des chantiers colossaux et imposent de revoir les organisations sociales. « Ces transformations demandent la mobilisation de moyens inédits face à l'urgence, sur le plan financier, matériel, humain mais aussi démocratique », reconnaissent les auteurs.

La mission, installée début octobre 2022, a auditionné 75 personnes, reçu une quarantaine de contributions écrites et fait plusieurs visites de terrain. Ses conclusions, qui doivent être remises à la maire, Anne Hidalgo (Parti socialiste), alimenteront le nouveau plan climat de la Ville et le plan parisien de santé environnementale, en cours de révision. Certaines sont déjà prises en compte dans le projet du nouveau règlement d'urbanisme, qui sera présenté au Conseil de Paris de juin. « Il y a beaucoup d'enjeux communs, et la MIE a vocation à nourrir le travail de l'exécutif », assure Emmanuel Grégoire, le premier adjoint à la maire, chargé de l'urbanisme. La capitale a depuis longtemps entrepris de s'adapter aux effets du dérèglement climatique – son premier plan climat date de 2007 –, elle a tiré les leçons de la canicule de 2003 et « toutes les solutions existent déjà », reconnaît Alexandre Florentin, élu écologiste et président de cette mission. « Mais les vagues de chaleur vont être plus fréquentes, intenses et longues, donc il faut massifier toutes les initiatives très vite, avertit-il. Ce n'est plus une marche que l'on doit gravir, mais l'Everest. »

Selon les projections, Paris pourrait subir trois fois plus de jours caniculaires (avec des températures supérieures à 30 °C) d'ici à 2085, et sept fois plus de nuits tropicales (plus de 20 °C), comparé à 2010. Alors que la capitale a déjà enregistré une température maximale de 42,6 °C à l'été 2019, les climatologues n'excluent plus des pics à 50 °C l'été dans les prochaines décennies. De quoi faire souffrir les habitants et la biodiversité de la métropole. Paris est particulièrement vulnérable en raison du phénomène d'îlot de chaleur urbain. Les rues imperméables, les revêtements sombres, le bâti dense emmagasinent la chaleur, et font de la ville un « immense radiateur la nuit l'été », rappelle la MIE. Les activités humaines (circulation, cli-

Il s'agit de débitumer et de planter de nombreux arbres, qui sont de puissants climatiseurs

matique, etc.) empirent le phénomène, entraînant des écarts de température de jusqu'à 10 °C entre le centre et la périphérie. Au-delà des effets sur la santé et sur les animaux, ces vagues de chaleur mettent les réseaux de transport, d'électricité, de télécommunications en danger, tout comme l'économie (bâtiment et travaux publics, PME, restauration).

Réseau de fraîcheur

Parmi les préconisations de la mission, toutes adoptées à l'unanimité, la rénovation du bâti est une priorité. « Plus de 90 % des bâtiments de la capitale ne sont pas conçus pour supporter des climats chauds », indiquait Emmanuel Grégoire lors de son audition. « Si on repousse encore le problème, dans dix ans, les gens vivront dans des conditions d'insalubrité », prévient Maud Lelièvre, la rapporteuse, élue MoDem, qui appelle à une « deuxième révolution haussmannienne ». Si le parc social a pris de l'avance – sur 260 000 logements, 60 000 ont déjà été rénovés –, il y a urgence à augmenter la cadence dans le parc privé. La ville subventionne 2 000 rénovations par an. Les nouvelles aides lancées à l'automne 2022 accélèrent le rythme, mais il faudrait atteindre 40 000 par an en 2030.

Privilégier les logements traversants, raccorder les immeubles au réseau de fraîcheur, à la géothermie, végétaliser les toits ou les peindre en blanc, créer des corridors d'air frais sont aussi des pistes. La mission propose en revanche d'interdire les climatiseurs qui rejettent de l'air chaud dans la rue. Les élus suggèrent également d'aménager des placettes en s'inspirant des villages du Sud, où les habitants se retrouveraient à l'ombre des arbres, ou encore de tendre des ombrières au-dessus des rues.

Les 2 kilomètres souterrains du canal Saint-Martin pourraient être ouverts à la baignade

Dans le même temps, il s'agit de débitumer « partout où c'est possible », insiste Alexandre Florentin, et de planter de nombreux arbres – puissants climatiseurs. La capitale a un important retard à rattraper sur le sujet. Quand l'Organisation mondiale de la santé préconise une douzaine de mètres carrés d'espace vert par habitant, Paris n'en compte que 3,2 mètres carrés (10,4 mètres carrés avec les bois). Le nouvel objectif est d'atteindre 300 hectares d'espaces verts supplémentaires ouverts au public d'ici à 2040. Sur les façades aussi, les plantes doivent pousser. Les élus suggèrent de mettre les Parisiens à contribution, en leur donnant des cours de jardinage ou en distribuant des kits d'entretien.

Les écoles, elles, se transforment progressivement. Cent « cours oasis » ont été aménagées depuis 2017, et vingt-sept autres doivent l'être dans les deux années à venir. Là encore, il s'agit de retrouver la pleine terre. Ces nouveaux « îlots de fraîcheur » de proximité doivent devenir accessibles à tous, en dehors du temps scolaire. Rien de tel, sinon, que de piquer une tête, pour se rafraîchir. Paris est sur le point de rejoindre le club des grandes villes où cela sera possible, puisque, pour les Jeux olympiques de 2024, la Seine sera rendue à la baignade, après plus de cent ans d'interdiction. La

mission plaide pour l'ouverture d'autres lieux de baignade, notamment les 2 kilomètres de partie souterraine du canal Saint-Martin. De son côté, l'Atelier parisien d'urbanisme étudie la possibilité de créer vingt-trois plages dans Paris et en banlieue.

La troisième série de propositions se concentre sur la protection des populations. « Il faut que la ville retrouve une saisonnalité. Nos modes de vie vont fortement évoluer l'été », avance Alexandre Florentin, ce qui implique des « choix assez drastiques » : décaler des chantiers de travaux publics, des festivals, des grands événements sportifs, voire « renoncer à certains ». Le groupe de travail propose aussi d'adapter les horaires de travail. Et de mettre sur pied un plan « Grand Chaud », avec une liste des lieux frais qui serviront de refuge.

« Notre mission montre qu'il n'y a pas de baguette magique, il va falloir tester des tas de choses », conclut Maud Lelièvre. Sur certains sujets épineux, les membres de la mission ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, comme sur les questions de la densité souhaitée ou du devenir des grands immeubles vitrés.

Le coût des propositions n'a également pas pu être calculé, les membres de la MIE laissant ce soin à la cour régionale des comptes. Pour certaines, l'effort financier est considérable, à l'image des 700 à 800 millions d'euros que devrait déboursier la ville chaque année pour rénover les logements privés. Mais, selon les termes des experts du GIEC, repris par la mission, « les bénéfices de l'action climatique dépassent le coût des mesures à mettre en place ».

ÉMELINE CAZI
ET AUDREY GARRIC

Le Monde | Ateliers

COURS DU SOIR GÉOPOLITIQUE

LE MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN

A partir du 1^{er} juin, au cours de 6 séances qui auront lieu dans l'auditorium du *Monde* et à distance, Alain Frachon et Benjamin Barthe proposeront un retour sur l'histoire tourmentée du Moyen-Orient, de 1920 et la période des mandats à nos jours et l'émergence des puissances du Golfe.

Alain Frachon est éditorialiste au *Monde*. Ancien directeur de la rédaction, il a été correspondant notamment à Téhéran, à Washington et à Jérusalem. Benjamin Barthe est chef adjoint du service international du *Monde*. Spécialiste du Moyen-Orient, il a reçu le prix Albert-Londres pour une série de reportages sur la bande de Gaza.

avec Alain Frachon
et Benjamin Barthe



ateliers.lemonde.fr



Dans les Pyrénées, la population d'ours est en augmentation constante

Le résultat du dernier recensement, qui fait état de 76 individus, a été éclipsé par la mort d'un traileur de 26 ans, tué en Italie par un mâle

TOULOUSE - correspondant

Une bonne et une mauvaise nouvelle. Simultanément, le 5 avril, un nouveau décompte du nombre d'ours présents dans les Pyrénées françaises était publié, tandis qu'en Italie on apprenait la mort d'un traileur de 26 ans, Andrea Papi, tué par un ours mâle dans la région du Trentin, dans le nord de la péninsule. Selon le suivi hivernal de l'Office français de la biodiversité (OFB) et son équipe « Ours brun », basée en Haute-Garonne, la population compterait 76 animaux à la sortie de l'hibernation. Trente-cinq mâles et 39 femelles, et deux de sexe non déterminé, se répartissent sur la chaîne montagneuse et une aire de 5 700 kilomètres carrés. Six dans les Pyrénées occidentales (Béarn, Navarre, Aragon), 69 dans les Pyrénées centrales (région du Comminges en Haute-Garonne, du Couserans en Ariège, Val d'Aran, Catalogne, Andorre, Aude, Pyrénées-Orientales), et un mâle, le vieux « Néré », passant d'un territoire à l'autre.

L'espèce est protégée par une directive européenne de 1992, qui contraint la France à maintenir une population ursine viable. Certains scientifiques estiment à environ 150 le nombre d'individus pour maintenir cette viabilité.

« On assiste à une progression un peu moins importante que les années précédentes, mais la population continue à se développer à un bon rythme », estime l'OFB dans son document de suivi. Depuis 1996, et les premières réintroductions d'individus en provenance de Slovaquie, cette progression connaît un taux à peu près régulier de 11 % par an. Le suivi est réalisé par l'équipe Ours brun et ses 15 agents, ainsi que par 450 béné-

voles, qui relèvent la présence des animaux grâce à des traces, des observations, des poils mais aussi des vidéos ou photographies, sur environ 60 circuits, et autant de caméras postées sur des arbres.

La synthèse de l'OFB, qui comporte une faible marge d'erreur ou d'oubli, souligne que « la population est majoritairement jeune [80 % des individus ont moins de 10 ans] avec un sexe-ratio équilibré », et qu'« au moins huit femelles ont eu une portée en 2022, soit un minimum de 13 oursons ». Ainsi, les deux oursons de Caramelles, tuée par un chasseur en Ariège en 2021, ont été détectés et portent tous les deux un nom : Titan pour le mâle et Aster pour la femelle. Quant aux trois oursons de Sorita – une femelle lâchée dans le Béarn en 2018 –, qui sont nés en 2021, ils ont été baptisés Biou, Larry et Béroï, par des enfants des écoles béarnaises. Cinq plantigrades sont considérés comme disparus, car non repérés depuis deux ans, et « sept autres n'ont pas été détectés en 2022, mais ne sont pas considérés comme disparus, car repérés en 2021 », conclut le rapport.

« Une émotion légitime »

Ce recensement rendu public le 5 avril a été éclipsé par la mort du jeune traileur italien, un événement inédit. Alors que pro et anti se déchirent toujours autour de la présence de l'ours, notamment dans la région du Couserans, où une trentaine d'animaux est dénombrée, les tensions sont montées d'un cran. Dans un communiqué, Pays de l'ours-Adet, la principale association de défense des ours, estime que « ce drame suscite une émotion légitime car cet événement rarissime est le premier de ce type en Europe du Sud-Ouest depuis de très nombreuses décen-

nies ». Pour Cap-Ours, autre collectif, et ses 40 associations adhérentes, « l'enquête, impliquant de nombreux spécialistes, permettra peut-être de démêler les circonstances de cette attaque ».

Les défenseurs de l'animal insistent sur l'importance de déterminer les raisons du comportement de l'ours et, si nécessaire, d'améliorer les mesures de prévention. Les réactions ont été inverses chez les opposants. Ainsi, pour l'Association de sauvegarde du patrimoine d'Ariège-Pyrénées, composée essentiellement d'éleveurs de brebis, « c'est un fait. La réintroduction de l'ours tue. Habitants, vacanciers, traileurs, randonneurs, chasseurs, éleveurs, élus, nous devons tous agir ! Tout doit changer ». Très actifs, ces opposants appellent « à ce que le dossier ours [soit] retiré aux irresponsables qui l'ont imposé dans les Pyrénées contre l'avis des usagers de la montagne ».

En Italie, le ministre de l'environnement et le président de la province ont convenu, mardi 11 avril, d'étudier un plan de déplacement des ours du Trentin vers d'autres régions, selon l'Agence France-Presse. L'ours auteur de l'attaque est toujours recherché pour être abattu, et d'autres animaux « à problème », après des attaques sur des troupeaux, devraient connaître le même sort. De quoi alimenter les réflexions du préfet « ours », Thierry Hegay, nommé en novembre 2022 dans les Pyrénées pour renouer le dialogue, à l'instar de ce qui se fait pour le loup dans les Alpes. Selon les services de l'Etat, « il poursuit ses consultations, qui devraient déboucher sur une nouvelle feuille de route au printemps ». Un document encore plus attendu que les années précédentes par les pro et les anti-ours.

PHILIPPE GAGNEBET